

2012/4724 - Approbation d'une convention de mécénat entre la Ville de Lyon / Jardin Zoologique et l'Association « Les Amis du Zoo de Lyon » pour la rénovation d'un enclos en vue d'accueillir un couple de petits pandas - Autorisation de percevoir un don d'un montant de 11 000 euros pour la rénovation dudit enclos (Direction des Espaces Verts) (BMO du 03/09/2012, p. 2077)

Rapporteur : M. BUNA Gilles

M. BUNA Gilles, rapporteur : Hélas, cette fois-ci il y a des interventions, cela ne pouvait pas durer. Le premier dossier concerne une convention de mécénat avec une association qui a décidé de s'impliquer dans les objectifs du zoo : protéger les espèces, leur permettre de se reproduire, et là il y a des pandas qui vont être accueillis au zoo. Je pensais que c'était ça qui vous avait ému Monsieur David. Et donc, il fallait un enclos, sur les 15.000 € nécessaires ils en ont trouvé 11.000. Si les opérations se reproduisent comme cela, ce sera parfait.

M. LE MAIRE : Très bien. M. David est ravi, d'ailleurs cela fait un certain temps qu'il est ravi de voir prospérer son arrondissement : il y a des bibliothèques qui s'annoncent magnifiques, des places somptueuses... Tout va bien.

Je mets aux voix les conclusions de ce rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)